



DU HAUT DE LA TOUR

Décembre
Janvier
février, mars 2021
2022

Le magazine municipal des Barbentanais



n° 103

barbentane.fr 

Sommaire



Le mot du Maire

- 03 LE MOT DU MAIRE**
- 04 LA VIE DE LA COMMUNE**
- 05 UN NOUVEAU SOUFFLE DU CÔTÉ DU CCAS**
- 06 LA MÉDIATHÈQUE REPREND SES ACTIVITÉS**
- 08 LES TRAVAUX EN COURS**
- 09 LES NOUVEAUX KAKÉMONOS**
- 10 LES SERVICES MUNICIPAUX**
- 11 TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION**
- 12 ÇA SE PASSE COMME ÇA À BARBENTANE**
- 14 DOSSIER ENVIRONNEMENT**
- 17 QUESTIONNAIRE LE COMPOSTEUR CITOYEN**
- 21 BARBENTANE EXPÉRIMENTE : EN VOITURE AVEC SIMONES**
- 22 BARBENTANE INNOVE : LE FERME HYDROPONIQUE**
- 23 PORTAIT : LA FARANDOLE**
- 24 URBANISME : SPR, LE DOSSIER AVANCE**
- 25 FICHE CITOYENNE : DÉCLARER SES TRAVAUX**
- 26 ÉTAT-CIVIL**
- 28 EXPRESSION LIBRE**
- 30 AGENDA**

N°103 Décembre 2021 / Janvier, Février, Mars 2022

Du Haut de la Tour, le magazine d'information de la Ville de Barbentane.
Directeur de publication : Jean-Christophe Daudet
Conception et réalisation : MARSATWORK
Équipe éditoriale : Laurent Bourbousson
Crédits photos : Service communication - Ville de Barbentane, Service Médiathèque - Ville de Barbentane, Simones
Impression : PRINT CONCEPT
Imprimé sur papier recyclé - Tirage : 2 500 exemplaires.

Chères Barbentanaïses, chers Barbentanais,
Vous avez sous les yeux le nouveau numéro de notre magazine municipal, le « Du haut de la tour » dont la multiplicité des sujets traités témoigne de la richesse de l'action de notre commune pour qu'il y fasse bon vivre.

Car, dans ce monde incertain et mouvant dans lequel nous vivons, quoi de plus important que de prendre soin de nous et de ce qui nous entoure ?
Je veux parler bien sûr de notre santé et de notre environnement.

À ce titre, permettez-moi de remercier le plus chaleureusement du monde, toutes celles et tous ceux : professionnels de santé, accompagnants de nos aînés, bénévoles, membres d'association ou élu-e-s qui ont œuvré et œuvrent encore pour nous protéger de la Covid 19.

Barbentane est une des rares communes qui a organisé un centre de vaccination municipal ce qui a permis de vacciner 4 470 personnes dont une très grande majorité de Barbentanais-e-s qui le souhaitaient.

Nous pouvons en être fiers.

Ce numéro aborde également le thème de notre environnement, de l'évolution de notre planète et de l'avenir que nous allons laisser à nos enfants.

La municipalité s'inscrit naturellement dans ce mouvement et c'est au quotidien que nous devons prendre soin des autres et de ce qui nous entoure en adoptant une attitude citoyenne pour le bien de tous.

C'est à ce prix que Barbentane continuera à être tout là-haut.

Aussi et à l'orée de cette nouvelle année et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous, si les consignes sanitaires le permettent, à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, le 28 janvier 2022, à 18h30, à la salle des fêtes.

Bien à vos tour et toutes !

Votre maire,
Jean-Christophe Daudet



LA POLICE MUNICIPALE AU PLUS PRÈS DES ADMINISTRÉS

Après l'arrivée du brigadier-chef principal en janvier dernier, le service poursuit sa modernisation. C'est en juin dernier que l'adjoint au chef de poste a rejoint la police municipale. Depuis septembre, une secrétaire à temps complet accueille désormais le public.

Horaire d'accueil, du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Mail : policemunicipale@barbentane.fr



Dans le cadre de ses activités de formateur liées à son parcours de sapeur-pompier, le brigadier-chef principal de la police municipale a dispensé une formation sur une journée à l'ensemble des agents de la crèche municipale. Cette formation a eu lieu le 23 août, avant la rentrée. La matinée était dédiée au secourisme adapté à l'enfant et au nourrisson, et l'après-midi au risque incendie, à l'évacuation, à la manipulation des extincteurs et au risque terroriste avec



JOURNÉES DES ASSOCIATIONS

25 associations étaient présentes lors de la journée organisée par la ville qui leur est spécialement dédiée. Entre démonstrations et initiations à la moto électrique, les quelques 200 personnes venues à leur rencontre sont reparties avec plein d'idées d'activités à faire.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux et la diffusion des informations : on pense à vous !

Vous ne suivez pas la page officielle Ville de Barbentane ? Vous n'aimez pas les réseaux sociaux ? Aucun problème ! Pour ne rien rater des informations diffusées par la mairie sur la page officielle de son facebook Ville de Barbentane, rendez-vous sur le site barbentane.fr et découvrez les posts de la semaine tous les mercredis.

Vous n'avez pas d'ordinateur ? Une version papier est consultable à l'accueil mairie,



DU NOUVEAU POUR LES TOUT-PETITS

Avec l'arrivée du chef Pascal Volle à la restauration de l'École des Moulins, les enfants scolarisés dans l'établissement se délectent de mets délicieux.

Depuis septembre dernier, il en est de même pour les tout-petits de la crèche municipale multi-accueil Les Pequelets. À l'heure des repas, ce sont des plats faits maison qui émerveillent leurs papilles.



Un nouveau souffle du côté du CCAS

Veronique Navarro, nouvelle directrice du CCAS, et sa collaboratrice Audrey Royer (de gauche à droite sur la photo) œuvrent au développement de l'action sociale de la ville de Barbentane, laquelle apporte son soutien financier à la structure.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune, en liaison étroite avec les partenaires et participe à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Le service social conseille, oriente et accompagne. Il est à l'écoute de toute personne en difficulté. Il aide à l'accès au droit des personnes, tout particulièrement des personnes âgées et des personnes handicapées avec, par exemple, le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement. Il accompagne les personnes rencontrant des difficultés dans les domaines économique et social.

Véronique Navarro, travailleur social, et Audrey Rouyer, coordinatrice du service d'aide et d'accompagnement à domicile, vous accueillent à l'Espace Baron de Chabert, de 8h30 à 12h (tél. : 04.90.90.85.84)



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, 71% des ménages peuvent prétendre à un logement aidé.

PORTAGE DES REPAS

Le portage de repas existe à Barbentane !

Recevoir des repas tous prêts chez soi vous permet de continuer à déguster des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Parfois, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie. Cela entretient également le moral !

La livraison peut comprendre un repas complet pour le repas du midi (entrée, plat, fromage, dessert, pain), ainsi qu'un potage pour le soir. Le Conseil Départemental ou votre caisse de retraite peut vous aider à financer ce service.

Pour tous renseignements : Mme NAVARRO au CCAS de Barbentane peut vous accompagner pour ces démarches.

SE LOGER À BARBENTANE

Le logement social à Barbentane, Parlons-en !

Et si nous parlions même de logement aidé ?

Le logement à vocation sociale représente la possibilité d'un relogement adapté à chacun d'entre vous. Que vous travaillez ou que vous ayez des revenus faibles, que vous ayez 3 enfants ou que vous n'en n'ayez pas, que vous soyez porteur d'un handicap ou tout autre situation, vous pouvez prétendre à un logement adapté à Barbentane ou ailleurs.

Concrètement :

- Vous vivez seul et votre revenu annuel n'excède pas 27 256€ soit 2 271€/mois
- Vous êtes seul avec deux enfants à charge et votre revenu annuel est de maximum 52 842€ soit 4 403€/mois
- Vous êtes un couple avec un enfant à charge et le revenu du foyer plafonne à 43 771€ soit 3 647€/mois, alors vous pouvez prétendre à un logement social

La Médiathèque reprend ses activités



LES CAFÉS LITTÉRAIRES

Vous êtes lectrices ou lecteurs assidus ou non ? Vous avez eu des coups de cœur littéraires et souhaitez en discuter ?

Retrouvez-vous lors d'un café littéraire pour échanger et partager vos livres favoris. Les prochains cafés littéraires se dérouleront le samedi 29 janvier et le samedi 5 mars 2022.

Réservation (jauge limitée) par mail : mediatheque@barbentane.fr ou par téléphone au 04.32.60.16.21

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR BENOÎT PHILIPPON

Dans le cadre de sa première collaboration avec le festival du polar de Villeneuve Lez Avignon, la ville de Barbentane recevait à la médiathèque, vendredi 12 novembre dernier, l'auteur de romans noirs Benoît Philippon (à gauche sur la photo avec Christine Dettling, responsable de la médiathèque).

C'est un public nombreux qui a découvert le parcours de cet auteur aux multiples facettes. Benoît Philippon a parlé de son travail d'auteur, ses sources d'inspiration, l'univers de ses personnages et du féminisme très présent dans ses livres. Il a évoqué également le scénariste et réalisateur qu'il est.

C'est dans une ambiance très conviviale que l'échange s'est déroulé avec le public. Une séance de dédicaces est venue clore cette rencontre.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le festival du polar pour 2022.

Les 3 livres de l'auteur, *Cabossé*, *Mamie Luger* et *Joueuse* sont disponibles à la médiathèque.



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE ÉVOLUE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

La médiathèque appliquera la délibération 20211018-13, votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 18 octobre 2021. Celle-ci concerne la tarification qui se fera par foyer : 10 euros pour les barbentanais, 20 euros pour les extérieurs et 5 euros pour les saisonniers (valable 2 mois).

L'inscription reste gratuite pour les foyers non imposables (sur justificatif) ainsi que pour les bénévoles de la médiathèque.

L'utilisateur pourra emprunter désormais 10 ouvrages, au lieu de 4, pour une durée maximum de 4 semaines.

Ateliers philo pour les enfants à la médiathèque

L'association Philo pour les enfants a débuté les ateliers philo à destination des enfants âgés de 7 à 11 ans à la médiathèque. Avec des thématiques telles que l'amitié, la colère, la différence ou encore les mythes, les échanges se révèlent fructueux à chaque séance.

C'est à la sortie de l'une d'elles que nous sommes allés à la rencontre de Claire Larroque.

Vous venez de terminer votre atelier. Comment s'organise un atelier philo pour les enfants ?

Au départ, les enfants sont invités à s'asseoir en demi-cercle pour favoriser la circulation de la parole. Ensuite, j'explique ce qu'est la philosophie et la manière dont va se dérouler l'atelier, cela permet aux enfants de prendre conscience de certaines règles à respecter pour son bon déroulement. Ils sont tout autant garants que moi de la bonne marche de la séance. Je fais en sorte que les enfants se sentent en confiance, soient libres de s'exprimer et d'être dans l'écoute de l'autre. Nous partons du principe que toutes les idées sont intéressantes et que c'est dans la collaboration que l'on va créer une pensée qui sera mieux que si l'on était tout seul dans sa chambre.

Sur quoi basez-vous les échanges qui interviennent lors de l'atelier ?

Je lis toujours une histoire littérature jeunesse au début. Mais cela peut être un autre support commun, un tableau par exemple. L'idée du support commun, c'est-à-dire que chacun a entendu ou vu la même chose, est la base essentielle pour développer par la suite une réflexion. D'une thématique va émerger le propre questionnement des enfants. J'écris beaucoup en atelier car cela me permet d'approfondir leur questionnement et de relever les idées générales de leurs échanges. En fin d'atelier, nous faisons une petite restitution. Cela permet de recueillir leur impression, autant sur le fond que sur la forme.

C'était votre second atelier aujourd'hui à Barbentane. Avez-vous retrouvé certains enfants sur celui-ci ?

Oui, et j'ai fait un retour sur l'atelier autour de l'amitié avec ceux qui étaient alors présents. Ils y ont tous réfléchi, et certaines situations qu'ils ont vécu à l'école leur ont fait penser à l'atelier. Cela signifie que sur des ateliers sur temps long, le développement des habiletés (la capacité d'argumenter, de conceptualiser, d'avoir un esprit critique) se fait. Et cela leur servira dans leur vie d'adolescents et d'adultes.

Est-ce que certaines réactions ont pu vous surprendre ?

Les retours que j'ai de la part des enseignants auprès des écoles où je dispense ces ateliers sont tous unanimes : les élèves gagnent en autonomie, dans la capacité de s'exprimer sans violence, et en estime de soi. Ils se rendent compte que ce qu'ils ont à dire n'est pas si nul que ça.

Personnellement, ça m'ouvre certaines perspectives lorsque je parle de certains sujets avec eux, je retrouve cet émerveillement dans le fait de me poser certaines questions.



Titulaire d'une thèse en philosophie passée entre la France et le Québec, Claire Larroque a découvert l'importance de la pratique de la philosophie pour les enfants auprès de Michel Sasseville. Ces ateliers ont été créés par le manque d'espace d'expression des enfants. C'est une démarche qui accompagne le questionnement des enfants dans le développement de la pensée pour continuer à s'émerveiller au monde et à se poser les bonnes questions. Découvrez le site de l'association : www.philo-pour-enfants.com

Les travaux en cours



ÉCLAIRAGE DU STADE DU PIGEONNIER ET DU CITY STADE

La société Georgi a commencé les travaux pour la mise en éclairage du stade du pigeonnier et du city stade.

Ces travaux, d'un montant de 84 005 euros H.T. vont s'étendre jusqu'en décembre 2021.

Financés par le département, à hauteur de 70% par le département et par la commune, ils bénéficient de l'accord-cadre à bons de commande pour les travaux de modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire de Terre de Provence Agglomération.



LES CONTAINERS S'HABILLENT

Afin d'intégrer les containers dans le paysage de la montagnette, la collectivité a débuté leur habillage. À terme, vous les trouverez derrière des paravents en bois portant l'armoire de la collectivité, réalisée par Frédéric Giacone, agent des services techniques.



DE NOUVELLES CAMÉRAS

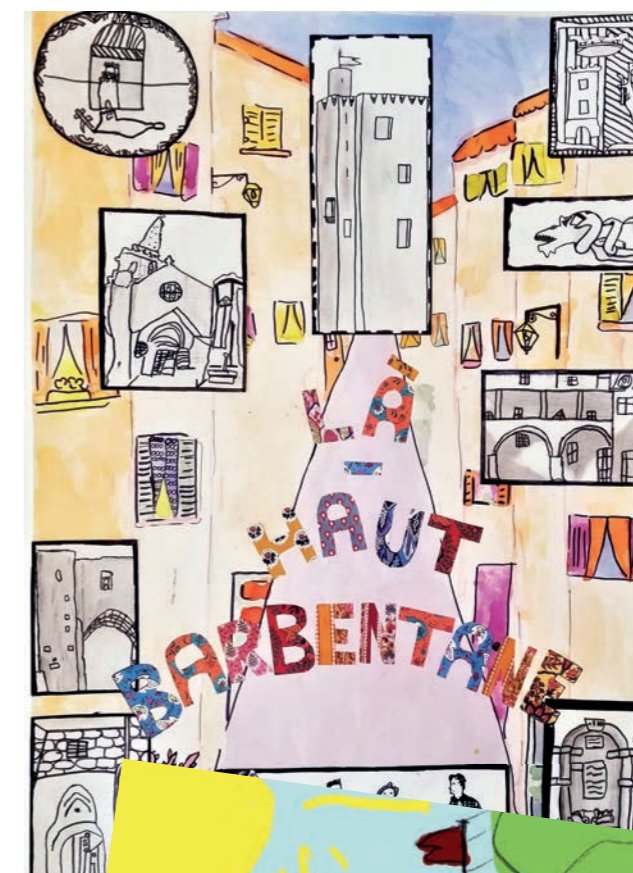
Afin de sécuriser certains espaces, la collectivité a missionné Imeo Infracom pour la poursuite du déploiement de caméras de surveillance, notamment route de Frigolet.

LE MURET DE LA RUE PUJADE

Les agents des services techniques sont intervenus pour la réfection du muret rue Pujade suite à son endommagement par la chute d'un arbre.



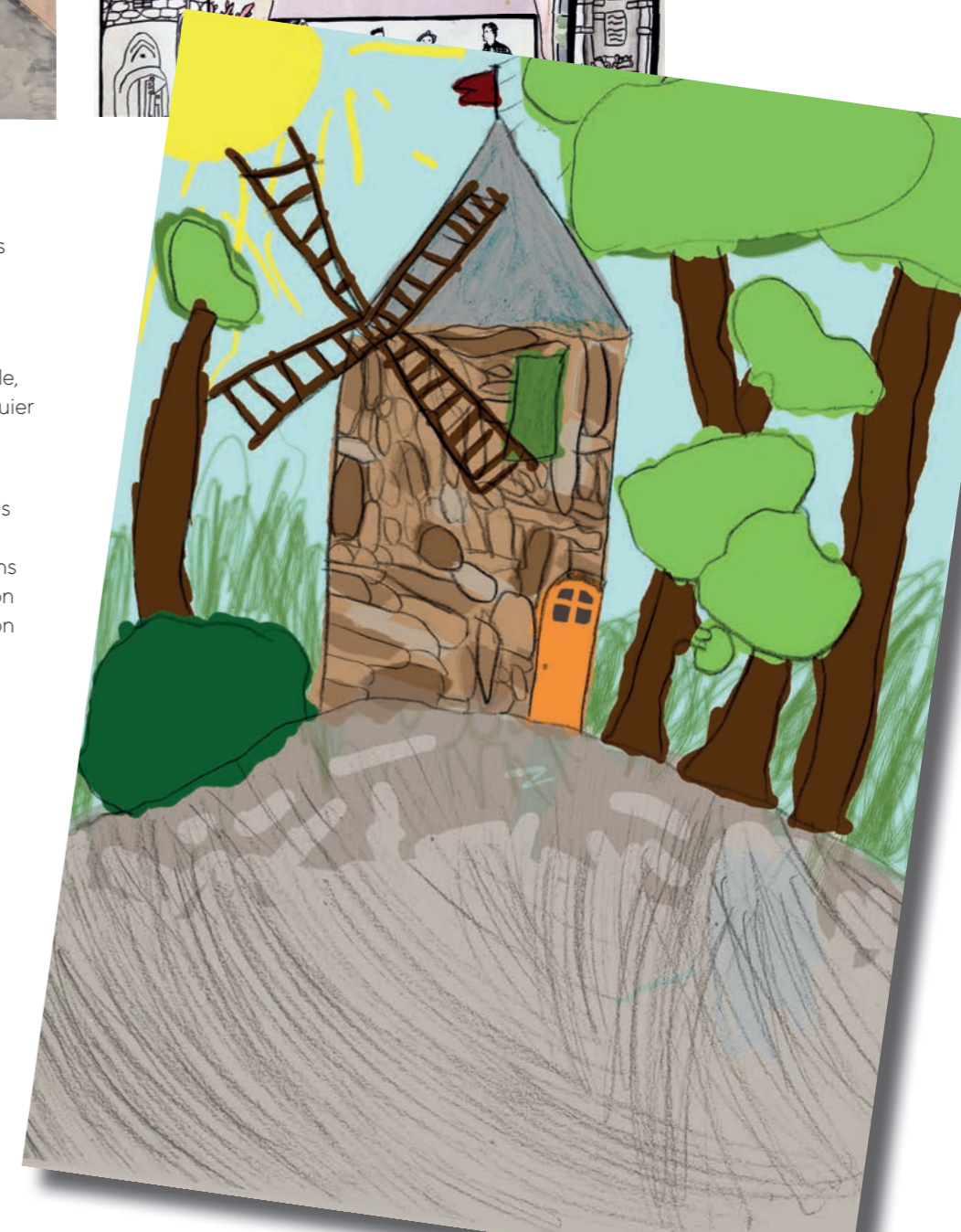
Bientôt de nouveaux kakémonos



Suite à la consultation effectuée dans le dernier numéro du DHT, nous avons sélectionné des dessins pour nos kakémonos.

Vous retrouverez le Moulin de Bretole, vu par Simon Balas, et la porte du Séquier dessinée par Léandre Richaud.

Le patrimoine de Barbentane a été mis à l'honneur cette année par la classe des CM1 et CM2 de l'école Les Moulins dans le cadre du concours « Affiche ton patrimoine » organisée par l'association VMF Patrimoine (Vieilles Maisons Françaises). Etant lauréats du concours régional, les élèves ont reçu les délégués de l'association VMF pour la remise du prix et en ont profité pour leur faire découvrir notre magnifique village.



Les services municipaux



NINON ALAZARD

Juriste de formation (Maîtrise Droit des contrats privés et publics et DESS Ingénierie juridique européenne), Ninon Alazard a rejoint la commune de Barbentane en septembre dernier.

Après une expérience dans le secteur privé en charge des marchés publics, elle poursuit sa carrière dans la fonction publique au sein de collectivités territoriales en qualité de responsable urbanisme, foncier, contentieux et listes électorales.

Aujourd'hui, dans notre commune, elle occupe le poste de juriste en charge des marchés publics, du contentieux et du secrétariat général (préparation des conseils et suivi de l'exécution des délibérations).



GEOFFROY

Après une carrière de 20 ans dans la gendarmerie nationale en tant que gradé et titulaire de qualification d'officier de police judiciaire, Geoffroy décide de rejoindre la police municipale de Barbentane en tant qu'adjoint au chef de poste.

Ses différentes missions lui permettent d'acquérir les qualités de rigueur, de discipline, de travail en équipe et de management, et ses diverses affectations en brigade territoriale, peloton autoroute et gendarmerie mobile, lui ont permis de gérer tous types de conflits et d'intervention en métropole et à l'étranger (Ambassade de France en ALGÉRIE, séjour en Nouvelle-Calédonie et Corse).



FRANCK BONNET

Après une carrière auprès de la Direction Départementale de l'Équipement du Gard - subdivision d'Uzès, durant 20 ans, Franck Bonnet rejoint la commune de Beaucaire. Il y occupe, de 1987 à 2021, le poste de responsable du service urbanisme.

Franck Bonnet rejoint la collectivité en septembre en qualité de responsable urbanisme et d'adjoint aux services techniques.

Il accueille les habitantes et habitants de Barbentane pour toutes questions relatives à des travaux et aux habitations lors de ses permanences en mairie, le mardi et jeudi matin sans rendez-vous, et le mercredi sur rendez-vous uniquement.



MATHIEU STEMPEL

Juriste et manager public de formation, Mathieu Stempfel travaille depuis 10 ans à la direction de collectivités.

Après un début de carrière dans le Val-de-Marne, il a occupé pendant 6 ans les fonctions de Directeur Général des Services de la commune de Rochegude en Drôme provençale.

Ayant grandi en Provence, il a souhaité revenir sur ses terres d'attache pour poursuivre sa carrière. Passionné par le patrimoine, il a été séduit par le cadre de Barbentane et a rejoint ses équipes depuis le 22 novembre 2021 en tant que Directeur Général des Services.

À ce titre, il anime, coordonne et pilote l'action des différents services de la commune et assure la mise en œuvre des projets de la municipalité.

ACTION SOCIALE



De gauche à droite : Véronique Navarro, directrice du Centre Communal d'Action Sociale, Roselyne Zaldivar, conseillère municipale, déléguée à l'inclusion numérique, Gael Estarlich, conseiller numérique pour Barbentane et Amine Moqtad, coordinateur des conseillers numériques, lors de la réunion de préparation.

Vers une réduction de la fracture numérique

En France, le numérique se développe à grande vitesse. Mais il existe souvent une fracture entre le développement des nouvelles technologies et leur emploi par les usagers.

Fort de ce constat, les élus de Terre de Provence Agglomération se sont saisis de l'opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, déployant un réseau de 4 000 médiateurs sur le territoire national.

L'accessibilité numérique

Suite à la mise en place de ce dispositif, Terre de Provence a recruté 3 conseillers numériques pour répondre aux besoins exprimés par les habitants du territoire.

Leur champ d'action est vaste et concerne l'ensemble des outils du numérique courant : smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.

L'humain avant tout

Le but est de permettre une réponse personnalisée et individualisée grâce à l'écoute et une relation de confiance avec un conseiller attiré à chaque commune.

Avec des permanences dans chaque commune, ils seront au plus près de vous et de vos besoins pour favoriser votre compréhension des enjeux du numérique.

Le chemin vers l'autonomie

Avec des ateliers, des animations adaptées et ludiques ou des rendez-vous, vos conseillers auront en charge votre accompagnement et le développement de vos compétences numériques.

Pour toutes informations sur le dispositif, n'hésitez pas à vous rapprocher de :

Orianna LARDANCHET, Gael ESTARLICH, Amine MOQTAD : conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com - 04 32 61 96 30

Pour information, la permanence à Barbentane a lieu au CCAS - Parking Baron de Chabert, tous les jeudis après-midi, de 13h30 à 17h.

COMMUNICATION

Le site internet de Terre de Provence fait peau neuve !

Cette nouvelle mouture plus complète répond davantage aux besoins actuels des usagers.

Entièrement « responsive », vous pouvez la consulter très facilement sur ordinateur, smartphone ou tablette. Il s'adapte à tous les écrans.

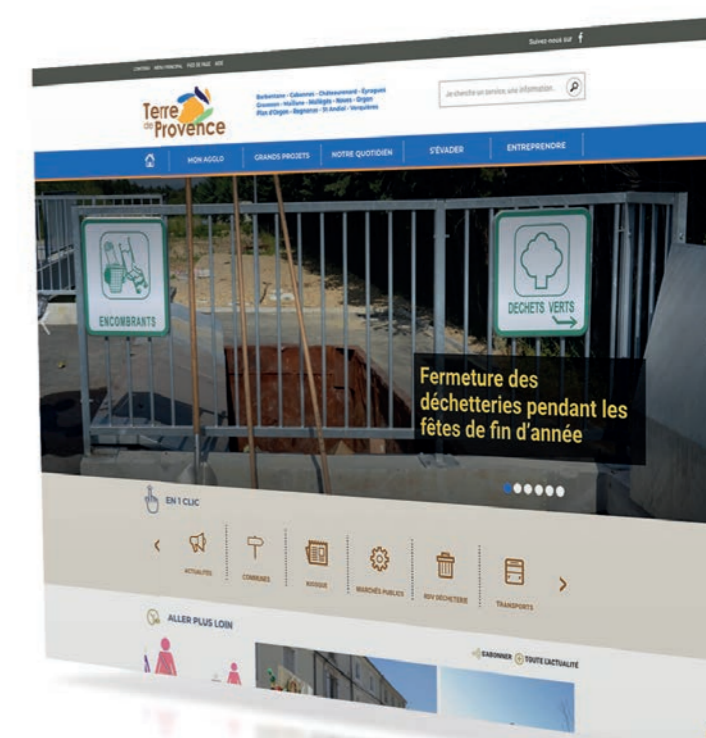
Son arborescence intuitive et moderne, s'articule autour de 5 grandes rubriques « Mon agglo », « Grands projets » « Notre quotidien » « S'évader » « Entreprendre » avec une mise en évidence dès la page d'accueil et sur n'importe quelle page du site.

Grâce à la rubrique « en 1 clic », les usagers ont un accès direct et rapide aux services de la Communauté d'Agglomération et peuvent ainsi prendre un rendez-vous en déchetterie, inscrire leurs enfants aux transports scolaires, consulter les revues intercommunales...

L'annuaire des commerçants, les cartes interactives font aussi parties des nouveautés.

www.terredeprovence-agglo.com

Bonne navigation !!!





Les spectacles en images : il y en a eu pour tous les goûts

Une programmation destinée à tous les publics tel est le crédo sur lequel s'appuie la municipalité pour vous proposer un large éventail de spectacles. Depuis le 1^{er} juillet, vous avez pu assister à une quinzaine de spectacles. Du rythm and blues aux bandas, en passant par la musique classique, ou du théâtre, il y a toujours la possibilité de se rencontrer autour d'un spectacle à Barbentane !



Festival d'Avignon - Mister Tambourine Man dans le jardin espace Baron de Chabert avec Nikolaus Maria Holz et Denis Lavant - mercredi 7 juillet



HATMAN en concert - 14 juillet



Cie Artscénicum - Les pieds tangués - jeudi 15 juillet



Cie Ayaghma - jeudi 29 juillet

LA SEMAINE BLEUE



Joie de se retrouver, enfin, après une année de suspension pour les retraités et nos aînés. Le programme de la semaine bleue, concocté par Mmes Annie Goubert et Isabelle Chiffe, en a séduit plus d'un. C'est un bal qui est venu clore cette semaine.

FÊTE VOTIVE



SAINT JEAN

Un grand merci à la Confrérie de la Saint Jean pour la sortie de la Carreto Ramado.



LE REPAS DES CHASSEURS

Le 16 octobre dernier, les chasseurs se sont retrouvés pour leur journée de la chasse au Séquier.





Barbentane : les bonnes actions pour notre environnement au quotidien

Très soucieuse des questions environnementales, la ville développe entre autres des partenariats avec des associations vertueuses en matière d'environnement pour le bien-être des habitants de la commune et de notre planète !



Les ruches des Ruchers de la Montagnette de Sébastien Ardigier

Les ruches des Ruchers de la Montagnette de Sébastien Ardigier



Les boucles pédestres

L'une des richesses de Barbentane est indéniablement sa Montagnette. Avec les boucles pédestres familiales, les traceurs bénévoles de la Fédération Française de Randonnée œuvrent tout au long de l'année sur les parcours. Ils entretiennent la signalétique. Ce travail est de longue haleine. Partant du principe que les boucles sont à destination des familles, ils mettent en place une sur-balisation afin que personne ne se perde. De nouvelles boucles sont en cours d'élaboration afin de favoriser la découverte du patrimoine naturel. Prochainement, un parcours des senteurs verra le jour. Les boucles sont en téléchargement sur barbentane.fr ou à l'aide des QRcode à l'entrée des boucles.



Participez au premier atelier "La fresque climatique"

Après la COP26, il est temps de réfléchir à notre environnement !

Parce que les questions environnementales concernent les plus jeunes comme les plus âgés, Damien Gérard, citoyen sensibilisé à ces questions, vous propose de participer à l'atelier « La fresque climatique » organisé par la ville de Barbentane. Il aura lieu le mardi 18 janvier à 19h.

Comment se déroule-t-il ? La fresque climatique est composée de 3 étapes durant lesquelles réflexion, créativité et discussion sont au service de l'environnement, le tout dans une ambiance décontractée.

Pour en savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=HK4pRFnv2UY&t=2s>

Atelier gratuit, limité à 20 personnes.

Inscription par mail : communication@barbentane.fr



Et si on auto-réparait son vélo ?

Barbentane a reçu en novembre dernier, le temps d'une matinée, l'association Roulons à vélo d'Avignon sur la place du marché pour un atelier d'auto-réparation des vélos. L'idée est simple, permettre aux détenteurs de vélos de les réparer eux-mêmes et sur les conseils avisés des bénévoles de l'association. L'atelier ayant rencontré un beau succès, l'association sera de retour avec les beaux jours.

Si vous avez un vélo à jeter ou si vous connaissez quelqu'un qui veut s'en débarrasser, l'association peut soit le récupérer pour le remettre en état ou bien en réutiliser les pièces détachées.

Découvrir l'association sur leur site : roulonsavelo.fr



Habilis : focus sur ses dernières actions

L'association a pour but de promouvoir et mettre en œuvre des actions d'intérêt général en faveur de la nature, de la citoyenneté, de la solidarité, du patrimoine agricole et gustatif. Pour mieux la connaître, vous pouvez consulter son site internet ! Il fourmille de conseils pratiques.

Le parcours environnement

L'association vous invite à découvrir Barbentane autrement avec un parcours environnement - les deux premiers ont été installés sur la place du marché. À terme, le parcours comptera 12 panneaux. Cette proposition de balade est à portée pédagogique. Elle vise à sensibiliser le promeneur à la biodiversité !

Les jardins coopératifs ouverts aux habitants des villes voisines.

L'un des projets de l'association est de développer l'agriculture de proximité. Pour ce faire, l'ambition de remettre en culture des terres en friche grâce à la création des jardins coopératifs est lancée. Ouverts aux familles résidentes dans les villes et villages alentours uniquement, ils ne concurrenceront en rien nos maraîchers locaux.

Le constat, qui est à l'origine du concept du jardin partagé, est le suivant : un grand jardin maraîcher diversifié dédié à un groupe de consommateurs, mais exploité par un agriculteur. Dès la mise en culture, les consommateurs s'impliquent sur ce qui sera produit et s'engagent à acheter une part de la récolte de la saison à venir à des prix prédéfinis, équitables et attractifs. L'agriculteur reste seul responsable des cultures ; les consommateurs n'interviennent pas dans ses

investissements ou son organisation. Ils sont informés de l'avancement des récoltes et sont invités périodiquement sur l'exploitation. Vous possédez une parcelle en friche et désirez la mettre au service de ce projet ? N'hésitez pas à contacter le 06 82 55 65 94

Mon Pote, le compost

Depuis peu, l'association a mis en place un composteur test sur le chemin des esplantades, devant le Jardin du même nom ! Parce que rien ne se perd, tout se recycle. Pour preuve, certains de vos déchets organiques représentent une mine d'or. Alors, rendez-vous au compost pour déposer vos déchets en fruits et légumes, feuilles vertes, marc de café, sachets de thé, cheveux, ongles, coquilles écrasées, noyaux. Ce composteur sert de test en vue du développement de cette pratique sur la commune. À ce titre, vous êtes invités à remplir le questionnaire ci-contre et à retourner en mairie.

À noter dans vos agendas :

Habilis vous invite à fêter l'environnement le 21 mai prochain. Pour que cette journée soit une réussite, l'association a besoin de forces vives avant, pendant et après sa réalisation. Si vous êtes intéressé, contactez le 06 75 27 57 03.



La collectivité soutient l'association dans sa démarche citoyenne. Répondez au questionnaire Des composteurs citoyens de quartier et retournez-vous le au plus tard le 31 janvier 2022.



**Nos poubelles débordent !
Alors n'attendons plus,
valorisons-les !**

Beaucoup de déchets peuvent être évités ou valorisés. Les biodéchets représentent environ 22% du contenu de notre poubelle.



DES COMPOSTEURS CITOYENS DE QUARTIER



Et si vous pouviez déposer vos **biodéchets** dans des bacs à proximité de chez vous, le feriez-vous ?

L'idée vous tente, collaborons !

Afin de réaliser ce projet **nous avons besoin de vous et vos retours.** Merci de répondre au sondage au verso et de nous le **retourner au plus tard le 30 janvier 2022** par mail à contact@habilis.info ou le déposer dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie de Barbentane.

N'hésitez pas à partager ce document à toute personne intéressée. Plus on a de biodéchets, plus on composte !

Une question, envie d'en savoir plus, appelle au 06 75 27 57 03.





association éco-citoyenne

Nom*

Prénom

Téléphone.....

Mail

*Nous nous engageons à ne pas utiliser vos données personnelles récoltées à des fins commerciales.

J'habite dans quel quartier ? : (entourer)

La Ramière – les fourches – La médiathèque – avenue Bertherigues – centre-ville (le cours, l'église...) – stade du Pigeonnier (en bas) – l'église – le Séquier – la Fontaine – autre préciser :

Mon foyer se compose de personnes.

Je souhaite participer à une initiative de compostage citoyen de quartier ? (Dépôt des déchets et récupération de compost)

oui / non

Je serais d'accord pour devenir référent.e du composteur de mon quartier (entourer votre réponse) :

oui / non

Ce rôle consiste à être une personne ressource dans son quartier, de vérifier le bon usage du composteur, d'organiser le remuage une fois par saison, de fédérer les foyers participants une fois par an pour la récupération du compost. Il donnera accès à une formation de groupe par les ambassadeurs du tri de Terre de Provence Agglomération.

Afin de réduire vos quantités de déchets et mieux respirer ensemble, vous **pouvez essayer d'adopter la règle des 5 R : Réduire** (fabriquer soi-même), **Refuser** (a-t-on vraiment besoin de cet objet), **Recycler** (penser à la poubelle jaune), **Rendre à la terre** (composter, garder ses végétaux dans un coin pour enrichir la terre) et **Réutiliser** (avant de jeter, voir comment se resservir de l'objet).

Suivez-nous dans cette fabuleuse aventure !

À vos agendas : **Samedi 21 Mai 2022 "Ta Fête" à Barbentane. ateliers. animations . échanges**

Une journée Nature & Environnement, Arts & Jardins, Zéro Déchet, Expo & Ciné (www.habilis.info)



Lancé en avril dernier, le marché des producteurs de Barbentane vient d'entamer sa trêve hivernale ! L'association ADEAR13, missionnée pour sa mise en place, travaille avec des producteurs garants d'une certaine agriculture.

3 questions à Anne Coppola, coordinatrice et animatrice de l'ADEAR13.

Pouvez-vous nous donner la définition d'un marché de producteurs ?

Les marchés paysans de l'ADEAR13 permettent à des producteurs autonomes de vivre dignement de leur métier en proposant des produits frais, locaux, de saison et de qualité à des consommateurs responsables. Ce sont des lieux de convivialité et de rencontre où l'échange est favorisé, notamment par une pédagogie alimentaire et une communication accrues entre producteurs et consommateurs. Un modèle d'agriculture y est défendu par une transparence dans les modes de production et par la valorisation de pratiques agricoles inscrites dans une démarche d'agriculture paysanne.

Comment avez-vous travaillé à sa mise en place sur la commune ?

La création d'un marché paysan est constitué de trois piliers :
• la constitution du collectif de paysans est une étape indispensable ; les paysans doivent apprendre à se connaître et à partager la volonté de faire vivre le marché
• une volonté politique pour permettre d'asseoir le projet dans l'environnement de la commune ; nous avons ainsi travaillé en étroite collaboration avec le maire et les élus de la municipalité
• les conditions de réalisation du marché
Nous avons ainsi apporté un accompagnement à la création de ce marché en mettant en place des réunions d'organisation avec les paysans et la mairie ; 5 rencontres ont ainsi été organisées pour apprendre à se connaître, choisir le lieu, le jour et les horaires du marché, travailler la communication...

Depuis sa création, la gestion du marché de producteurs est faite par l'ADEAR 13 qui a en charge les nouvelles candidatures et la vie du marché (réunions de fin de marché, animations, partenariat avec la mairie).

Comment procédez-vous, au sein de l'association, à la sélection des producteurs présents ?

L'accompagnement à la création du marché est également passé par le choix des paysans constituant le collectif. Pour cela,

une invitation a été faite par la mairie auprès des producteurs de Barbentane avec en parallèle une invitation des adhérents de l'ADEAR 13 à la participation de ce marché en création. Les paysans qui se sont montrés intéressés ont eu à remplir une fiche de candidature qui a été validée en conseil d'administration de l'association et une visite de leur ferme a été organisée avant leur entrée sur le marché. La visite de la ferme est organisée selon une grille d'évaluation cadrée par la charte et le règlement intérieur des marchés paysans. Sur l'ensemble des paysans qui a souhaité participer au marché, deux producteurs n'ont pas pu entrer car leur méthode de production était contraire au cadre que nous posons sur l'ensemble de nos 8 marchés paysans. Le marché de producteurs de Barbentane existe depuis fin avril 2021, c'est un marché qui est encore en construction et en phase de pérennisation. La dizaine de paysannes et de paysans qui y vend des légumes, fromages de chèvre, miel, huile d'olive, poissons et moules, fruits et vins, a fait le choix d'apporter une nouvelle offre d'alimentation de qualité auprès de la population barbentanaise. Aujourd'hui le marché a trouvé une partie de sa clientèle qui est à l'écoute de la saisonnalité des productions, du travail des paysans et de l'éthique que développe ce type de marché paysan. Il reste fragile car cette clientèle n'est pas suffisante pour permettre aux paysans présents de gagner leur vie. Le choix a été fait de stopper ce marché fin octobre puis de revenir au mois de mars 2022. Les paysannes et les paysans du marché de producteurs de Barbentane ont à cœur que ce marché continue à se développer car ils proposent des produits provenant de leur ferme, des produits de qualité et pour un grand nombre en agriculture biologique ; d'où l'importance du soutien des habitants de la commune.

Contact avec l'ADEAR13

Anne Coppola - coordinatrice animatrice : 04 90 55 17 86

Les producteurs de Barbentane, certifiés ADEAR, présents sur le marché : Sébastien ARDIGIER, apiculteur ; Grégory BEDOS, arboriculteur en productions fruitières, jus de fruits et confitures ; Frédéric BOURRIER, arboriculteur bio ; Des pieds et des mains, maraîchers diversifiés bio ; Dorothee et Damien DRIEUX, maraîchers diversifiés bio ; Benoit MALOISE, arboriculteur ; Thierry VERAY, maraicher bio.



Zoom sur le PETR, une aide au quotidien

Créé en 2014, suite à la loi MAPTAM, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural fédère des communes, des groupements de communes, des organismes socio-professionnels, des entreprises, des associations autour d'un projet commun de développement durable.

Le PETR du Pays d'Arles est un outil de coopération entre les 3 intercommunalités : Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) et Terre de Provence Agglomération (TPA) regroupant 29 communes.

Véritable boîte à outils pour penser le futur différemment, des actions entreprises par la commune sont le résultat de la coopération avec le Pôle. Certaines sont expérimentales.

Focus sur le plan Climat (Manel Belmokh – Chargée de com PETR)

Le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET), est le document officiel qui encadre la transition écologique à l'échelle du Pays d'Arles.

Le premier Plan Climat qui s'étend de 2016 à 2022, associe 88 porteurs de projets et déploie 233 actions.

Selon les obligations légales, sa mise à jour doit être réalisée tous les 6 ans.

Elle a été approuvée le 13 avril par délibération du Conseil syndical du PETR et la compétence a été transférée, des intercommunalités au PETR.

La mise à jour du Plan Climat s'appuie sur une démarche de concertation qui débutera en juillet et se clôturera en 2022, à son adoption.

Le PETR coordonne cette concertation car il porte une mission de participation citoyenne globale, qui inclut notamment, l'animation d'un conseil de développement depuis 20 ans.

La concertation est un fil rouge de l'élaboration du Plan Climat sur toutes ses étapes.

C'est un dialogue qui associe étroitement les acteurs publics et privés et qui vise à identifier les priorités et les besoins des élus et des habitants.

Elle invite les participants à mener une réflexion sur la façon dont ils peuvent s'engager, pour contribuer aux objectifs du plan climat.

Toutes les contributions seront remontées aux élus du PETR à travers la commission Plan Climat.

Elle est composée de sa présidente, Madame Marie Rose Lexcellent, Maire de Saint Martin de Crau, et de deux représentants par intercommunalités, Madame Catherine Balguerie-Raulet, élue à Arles, Madame Licari, Maire du Paradou, Monsieur Laurent Geslin, Maire de Mas-blanc des Alpilles, Monsieur Jean-Christophe Daudet, Maire de Barbantane et Monsieur Eric Lecoffre, Maire de Maillane. Le bilan de la concertation sera rendu public (réseaux sociaux, presse, cahiers d'acteurs en ligne ...).

Les élus du PETR du Pays d'Arles ont exprimé la volonté que la communication produite autour de cette démarche soit mise au service de la valorisation des initiatives et des acteurs engagés dans la transition

LES CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES

Lors de la commission extra-municipale environnement du 25 mars 2021, l'association les Centrales Villageoises du Pays d'Arles vous a été présentée.

L'idée de cette association est simple : vous inviter à devenir producteurs locaux d'énergies renouvelables !

Sa principale action consiste en la pose de panneaux photovoltaïques. Les CVPA concourent donc à un développement massif des énergies renouvelables qui s'inscrivent dans une démarche territoriale.

La société réinvestit les bénéfices dans de nouveaux projets, rémunère les sociétaires et soutient des actions pédagogiques de maîtrise de la consommation d'énergie.

Vous souhaitez participer à une action vertueuse pour l'environnement ou avoir plus de renseignements ?

Trouvez toutes les informations nécessaires sur <https://www.paysdarles.centralesvillageoises.fr/>



Et si on covoiturait ?

La distance des trajets domicile-travail peut s'avérer énergivore en termes de temps et de carburant. Une alternative s'offre à vous.

Dans le cadre de l'action d'accompagnement au développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle sur les trajets domicile travail, portée par le PETR, Barbantane s'est portée volontaire pour une expérimentation sans précédent.

L'association SIMONES, mandatée par le PETR, est une plateforme mettant en relation les personnes faisant le même trajet domicile travail.



Amandine et Julie

Comment est née l'association Simones ?

Simones, c'est la rencontre de deux anciennes collègues, Amandine et Julie. Deux couteaux suisses issues de formations diverses : communication, gestion des entreprises, production touristique, fille au pair, comité des fêtes, la vie en somme. Deux citoyennes engagées de longue date dans l'environnement. Deux citoyennes qui ont expérimenté les longs trajets seules pour aller travailler et vécu le scénario du Truman Show chaque matin.

C'est alors que l'événement Greenmix en avril 2018 à Arles a lieu. Lors de ce rendez-vous, plusieurs initiatives locales abordant les solutions liées à la transition écologique sont nées. La thématique de la mobilité et plus particulièrement celle du covoiturage fut évidente pour nous au vu de nos expériences professionnelles sur ce territoire. Nous habitons loin de nos lieux de travail et faisons beaucoup de route seules.

Nous n'inventons pas le covoiturage. Nous voulons au contraire stimuler la pratique, la rendre plus attractive et plus systématique.

On a travaillé et au bout de 48 heures le jury du Greenmix composé de professionnels et de citoyens a décidé de récompenser Simones pour tenter une expérimentation sur le Pays d'Arles. Et voilà, nous sommes là* !

Comment fonctionne le covoiturage domicile-travail ?

Le covoiturage domicile-travail** existe déjà depuis très longtemps et c'est tant mieux. Nous constatons en intervenant en entreprise que les citoyens ou les salariés peuvent s'organiser si les horaires de travail et les lieux de départ sont proches. Enfin, une aide à la mise en relation est nécessaire, d'où notre intervention sur le territoire. C'est une demande de la part des actifs. Un site internet, c'est bien mais il faut aussi accompagner humainement les publics pour généraliser cette pratique car elle comporte beaucoup de freins pratiques et psychologiques, c'est important d'en parler, de déconstruire ces freins, d'écouter les usagers du territoire. Parfois il faut juste des ambassadeurs et c'est parti ! Par ailleurs, le forfait mobilité durable (mise en place en 2021) est aussi une avancée majeure qui valorise la pratique au sein des entreprises grâce à des indemnités versées aux salariés.

Comment va se dérouler l'expérimentation sur Barbantane ?

Barbantane est la toute première commune à être volontaire pour cette expérimentation, vous pouvez être fiers !

Dans un premier temps, nous allons récolter les informations quant aux flux automobiles entrants et sortants sur la commune, constater les différents modes de transports, les infrastructures existantes ou non... Par la suite, notre but sera d'informer tous les habitants que cette solution de mise en relation pour covoiturer existe, en affichant sur les lieux dédiés, chez vos commerçants, sur les réseaux sociaux, via d'autres modes médias, en rencontrant les associations locales etc. Chaque habitant peut être ambassadeur.

La plateforme web est ouverte, gratuite et début novembre 2021 une communauté spéciale pour les barbantonais sera créée.

Barbantane sera la 5^{ème} communauté de covoiturage aux côtés de Simones sur le Pays d'Arles.

Enfin les dernières et principales étapes s'organiseront autour de 4 rencontres grand public tout au long de l'année 2022 (croissants, bonbons, et café inclus avec Simones) ! Échanger, débattre, reconnaître que le changement de comportement fait partie de la solution face au défi climatique est une de nos actions principales. La tâche est grande mais passionnante. Et surtout, c'est un travail collectif auquel tous les acteurs sont concernés pour émettre leurs idées.

1^{ère} bonne nouvelle, Myriam a déjà posté son trajet Barbantane-Arles sur roulons-avec-simones.fr, aidons-la à trouver son/sa covoitureur.se !

Envie d'en savoir plus : simones.navettes@gmail.com / 06.70.85.03.20 / www.roulons-avec-simones.fr

* Simones, pour la référence à l'expression populaire « En voiture Simone, c'est moi qui conduis, c'est toi qui klaxonnes ! » attribuée à la célèbre pilote automobile Simone Louise de Pinet de Borde des Forest. Elle fut popularisée en 1961 par Guy Lux s'adressant à Simone Garnier, une autre animatrice, lors des émissions télévisées Intervilles.

** <https://www.roulons-avec-simones.fr/pourquoi-covoiturer.html>



Barbentane innove

L'ouverture de la première ferme hydroponique dans les Bouches-du-Rhône par Jean-Marc Ribail, le 8 juin dernier, a permis de mettre en lumière une culture mal connue.

La serre abrite légumes et herbes aromatiques fruits de la culture hydroponie, culture suspendue écologique. Il s'agit d'une micro-ferme hydroponique, visant une agriculture vertueuse et de proximité, qui a pu voir le jour grâce au soutien apporté par la commune pour son développement.

Il y existe 2 types d'hydroponie, l'industrielle et la paysanne. Le Jardin de Barbentane fonctionne sur un mode vertueux avec des cultures de légumes uniquement de saison. La micro-ferme (ainsi appelée du fait de sa taille modeste) répond aux critères de l'agriculture paysanne définis par l'ADEAR et est des plus écologiques.



Voici quelques éléments la caractérisant que vous pourrez découvrir lors d'une visite :

- la culture hors sol a permis de revaloriser une terre agricole qui n'était plus exploitable en mode traditionnel. En effet, le site d'implantation de la mini-ferme est celui de l'ancienne station d'épuration !
- les systèmes d'arrosage fonctionnent en circuit fermé. Ils permettent une économie d'eau jusqu'à 80% par rapport à une culture traditionnelle
- Le maraîchage est très diversifié, contrairement à l'hydroponie industrielle qui est très souvent en mono culture
- les légumes poussent uniquement en lutte intégrée sans aucun ajout de produits phytosanitaires. Des plantes comestibles trouvent leur fonction dans la protection des autres (Éillet d'inde, capucines...)
- les solutions nutritives sont d'origine naturelle et non de synthèse, produite en France et nos systèmes sont fabriqués à partir de plastique recyclé et français
- la plupart de nos herbes aromatiques et certains légumes sont de variétés peu connues et invitent à la découverte de nouvelles saveurs
- et côté saveur, vous serez servi lors d'une dégustation de quelques échantillons.

Le jardin de Barbentane vous accueille chemin Pont de la Gaffe, du lundi au jeudi, de 18h à 20h, et les samedis et dimanches, de 9h à 12h. Vous pouvez également retrouver les légumes de la micro-ferme au magasin Utile - sur le cours.

Retrouvez toutes les informations sur le compte Facebook et Instagram Le Jardin de Barbentane



La Farandole, une institution à Barbentane



En plus d'être une institution dans notre village, le magasin la Farandole est une véritable caverne d'Ali Baba. Si ce n'est déjà fait, vous serez, tout ou tard, amené à y rentrer ! Pouvons les portes de cet endroit mythique !

Lorsque vous pénétrez dans le magasin, votre regard balaie l'espace et passe d'habits à des objets de vaisselle, de livres à des jeux pour enfants.

Les propriétaires, M. et Mme Robert et Suzanne Griot, ne sont plus à présenter. En effet, ils ont débuté leur carrière dans le commerce lorsqu'ils avaient 22 et 24 ans respectivement. Ils tenaient le fameux Café du commerce, en lieu et place du magasin Utile, où toute la jeunesse barbentanaise se donnait rendez-vous. Il faut dire que l'on y dansait jusqu'à point d'heure et que fort heureusement "les murs n'avaient pas d'oreilles" souligne amusée Suzanne. Ils délaissèrent le café le 30 septembre 1969, tout en souhaitant poursuivre leur carrière dans le commerce. L'idée d'ouvrir une librairie leur vient de Tarascon.

Sur les conseils de M. et Mme Mur, commerçants tarasconnais, propriétaires de la papeterie librairie Mireille située sous les halles de Tarascon, ils décidèrent de reprendre le local des Fabricants réunis, qui se trouvait sur le cours Jean Baptiste Rey afin d'ouvrir ce qui sera la première Farandole.

C'est le 15 novembre 1969, soit un mois et demi après la fermeture de leur café, que la librairie ouvrait ses portes. Située entre Tarascon et Avignon, la librairie avait toute sa place à Barbentane afin d'éviter aux habitants alentours de se rendre en ville. Le commerce de proximité revêtait toute son importance !

Avec la fermeture du cinéma le REX, ils décident alors de se porter acquéreur du bâtiment et en 1975, ils ouvrent l'actuelle Farandole.

Lorsque vous êtes à l'intérieur du magasin, vous comprenez l'importance du lien qu'ont su nouer Robert et Suzanne avec les habitants. Très investis pour leur village, ils ont su se rendre indispensables sans le vouloir.

Au fil des années, et de génération en génération, les barbentanais se donnent rendez-vous dans cette caverne d'Ali Baba pour trouver le cadeau idéal au moment de Noël, ou bien l'objet qui manquait à la vie de la maison.



Suzanne et Robert Griot



Le classement de Barbentane en site patrimonial remarquable (SPR) avance !

Le jeudi 16 septembre dernier, Mme Anaïs Chircop-Marra, adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme et aux affaires juridiques, représentait M. le Maire Jean-Christophe Daudet lors de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

Elle était accompagnée de M. Louis Colombani, ancien conseiller municipal délégué au patrimoine, qui a œuvré sur ce dossier lors de son mandat (2018-2020).

L'enjeu de cette audition reposait sur l'avis rendu par les membres de cette commission composée des fonctionnaires de l'État.

Après avoir auditionné Mme Anaïs Chircop, Mme Isabelle Keintz-Rivière, Architecte du Patrimoine, et M. Pierre Vardon de l'atelier MPaysage Paysagistes, rédacteurs de l'étude préalable au périmètre SPR, M. François Gondran, Conseiller Architecture et Espaces Protégés - Coordinateur du Pôle Architecture, DRAC PACA et M. Olivier Blanc, Architecte des bâtiments de France, les membres de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) ont rendu un avis favorable pour le périmètre de classement, reconnaissant ainsi son réel intérêt architectural et paysager.

Quelles sont les suites de ce dossier ? On vous dit où nous en sommes !

Actuellement

La Préfecture des Bouches-du-Rhône a reçu le procès-verbal de la CNPA relatif à l'examen du projet de SPR adressé par le ministre chargé de la culture. Ses services ont pris attache

après des services de la collectivité pour la mise en place de l'enquête publique.

Une demande du préfet du département a été faite quant à la nomination du commissaire enquêteur. L'enquête publique devrait se tiendra du mardi 11 au mardi 25 janvier 2021, au service urbanisme de la mairie en présence du commissaire enquêteur.

En janvier

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ; consulter le dossier sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau de l'Utilité Publique de la Concertation et de l'Environnement, à Marseille ; consulter le dossier sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ; adresser ses observations et propositions écrites sur le projet par voie postale à la mairie de Barbentane ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

pref-ep-barbentane@bouches-durhone.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public et recevra ses observations orales et écrites en mairie, le 11 janvier, de 8h30 à 12h, le 18 janvier, de 13h30 à 17h et le 25 janvier, de 13h30 à 17h.

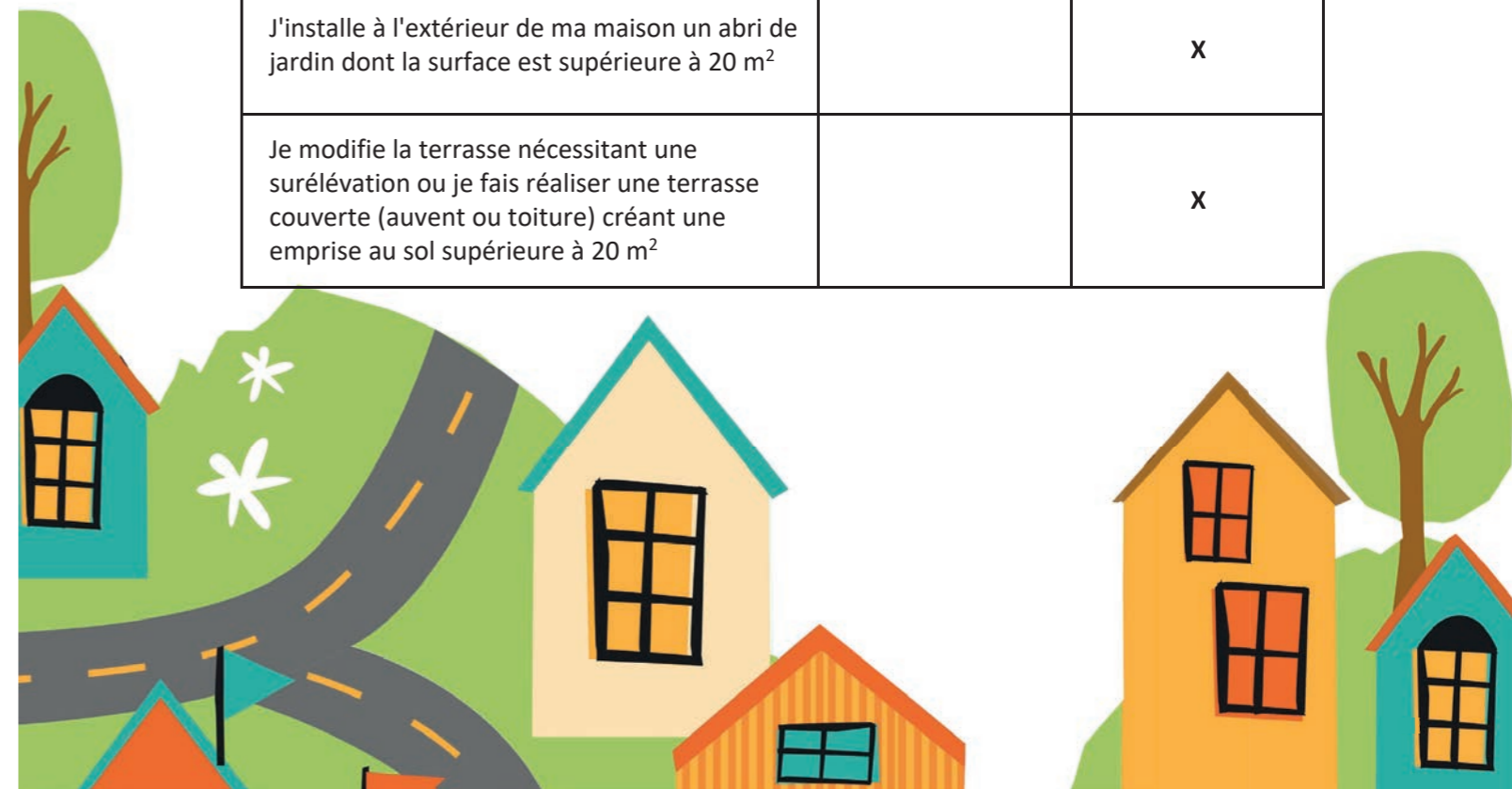


Vous envisagez de faire des travaux chez vous ?

Avec le service urbanisme, nous faisons le point sur la nature de vos travaux qui nécessitent de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire dans le tableau synthétique ci-dessous. N'hésitez pas à contacter Franck Bonnet, responsable du service, pour un accompagnement dans vos démarches.

Permanences : sans rendez-vous, le mardi matin et le jeudi matin, avec rendez-vous, le mercredi. Prise de rendez-vous au 04 90 90 85 85.

| DÉSIGNATION DES TRAVAUX | Déclaration préalable | Permis de construire |
|---|-----------------------|----------------------|
| J'habite une maison et je veux construire un abri compris entre 5 et 20 m ² et d'une hauteur inférieure à 12 mètres | X | |
| Je veux agrandir ma maison par une véranda | X | |
| Je souhaite cloturer mon jardin | X | |
| J'envisage des travaux qui modifient l'aspect extérieur de ma construction : rénovation de façade, création ou modification d'ouverture (portes, fenêtres, volets) , pose d'une unité de climatisation en façade... | X | |
| Je souhaite construire une piscine pour l'été prochain | X | |
| J'ai une maison et je procède à des extensions de plus de 40 m ² . Les travaux qui portent la surface totale de la construction a plus de 150 m ² nécessitent le recours à architecte | | X |
| J'installe à l'extérieur de ma maison un abri de jardin dont la surface est supérieure à 20 m ² | | X |
| Je modifie la terrasse nécessitant une surélévation ou je fais réaliser une terrasse couverte (auvent ou toiture) créant une emprise au sol supérieure à 20 m ² | | X |





Ils nous ont quittés en 2020

ARNAUD Alain, Marcel, Edmond - BARBAUX Marie, Marguerite - BARTHELEMY Charles, André - BERTAUD Suzanne, Marie André - BONZI Jacqueline - BRIHIEZ Robert, Antoine, Emilien - BRUNET Jean, Albert, Joseph - CABASSOLE Marie Louise, Etienne - CACCAVELLI Antoine - CASTAGNEZ Mariette, Jeanne - CERVANTÉS Claudine, Anne - CHANGEUX Michel - CHAULIAGUET Christiane, Lucienne, Marguerite - CHOL René - COURDON Simone, Marie, Jeanine - DAMANT Jacques, Albert, André - DELABRE Marguerite, Jeanne Marie - DI PASQUALE Ange, Antoine - DUPOND Yvonne, Berthe, Madeleine - ESCOFFIER Germaine, Marie ANTOINETTE - FOSCO Aline, Dominica - FROMENT Micheline - GABRIEL André, Etienne, Jean, Marie - GALIER Cristian, Jean-Marie - GANDON Arlette, Julia - GAUTHEY Simonne - GINOUX Lucienne, Marie, Marcelle - GIRARD Henri, Jean-Marie - GONTIER Aline, Rose, Jeanne - JACOVETTI André, Ange - LAPOUGE Pierre, Emmanuel, Louis - LA ROCCA Maryse, Christiane - LLORET Yvette, Renée - MISON Claudine, Marie - Anne - MOUCADEAU Marc, Simeon - MOUCADEAU Michel, Jean-Baptiste, Germain - OLLIER Suzanne, Marie, Henriette - PERI Rita - PIN Gérard, Jean-Louis - PITOUI Virginie, Marie - PODEVIN MURANIA Aaron, Eagle - ROLLI Gilbert, Charles - ROQUE Louis, Marius - SECHI Jean - SERIGNAN Juliette, Louise - STINTZY Marlène, Denise - TEYSSEDOU Jean-Pierre, Antoine - TRINH THI Nhung - TROIGNEE Monique, Rose, Louise, Berthe - VAQUIER Myriam, Marie-Thérèse - VIGNAUD Julie, Marie, Louise



Ils nous ont quittés en 2021

ARNAUD Magali, Elisabeth, Francine - ARZALIER Maryse, Josette - AUDET Elisabeth, Aimée - BARRAILLER Odette, Honorine - BELLOUNIS Mouina - BERT Jean-Louis, Dominique - BOILOT Ioïc, Roger, Yvon - BOU Gilbert, Salvador - CALLUAUD Michel, Pierre, Edmond - CANIN André, Firmin - CHAMBEL Stéphane, Raymond, Paul - COATMEUR Yves, Denis, Alain - DEFUSTEL Claire, Henriette - DEFUSTEL Roger, Marius - DELAS Daniel, Fernand, Marie - DEPRALON Gérard Henri Lucien - DIEZ Véronique, Rose, Joséphine - FERREIRA Filomena - FRANCHOMME Alain, Louis, Marie - FRANZ Marcel, Yves - GALVEZ François - GARDÈS Réjeane Léone Henriette - GINOUX Hubert, Joseph, Antonin - GUENOT Claudine, Lise - GUISSSET Gérard, Antoine - HUGONIN Marie, Madeleine - JOURDAIN Philippe, Georges - LAGET Robert, Félicien - LAMBERT Roger, Antonin, Baptistin - LAMOUREUX Léontine, Joséphine, Françoise - LAUZIER Marcelle, Germaine, Emilienne - LEVEQUE Max, Marie, Jacques - LELONG Véronique, Françoise, Danielle - LONARDI Joey - MARTEAU Marguerite, Marthe, Pierrette - MAURIN Jean-Pierre, Georges, Albert - MAZZANTI Yvette, Paule - MEZGHICHE Fatma - MICHEL René, Léon, Jean - MICHEL Yves, Lucien - MISSICHINI Josiane, Jeanine, Germaine - MOUNIER Régine, Marthe - MOUTET Camille, Louise, Berthe - MUS Marthe, Françoise - NOUX Alphonse Eugène - PATRAC Jeanine Maria - PERROUD Odette, Marie, Louise - PETIT Juliette, Claudette - REVEL Henria, Marie, Elisa - RIOUST Patricia, Violette - ROCHETTE Marthe, Fernande - ROSSI Francis, Henri - ROUVIÈRE Vèrane, Jeanne, Maurice - ROUX Marthe, Charlotte - RUYSSSEN Marceau, Victor, Alphonse - SABIO Christiane, Françoise - VERAY Pascale, ép. Yannick Thual - VIGNES Jeanine, Andrée, Emilienne



Ils sont nés en 2020

ABIDI HANROT Kais, Habib - BARBARETTI DI PRUN Giulia, Marie - BATISTA FONSECA Salvador - BRANDON GAILDRY Mathis, Gilles, Gilbert - BREMOND Gabriel, Emmanuel, Paul - BRUNORI Milàn, Claude - BUSSAC MASGHAR Anouk, Djenna - CHAPTAL Teddy, André, Jean - CHARRON HURLIN Thalia, Catherine, Mireille - CLEMENTINE Pauline, Tiana - DULCAMARA Maël, Olivier, Didier - EL BOUZTOUTI Karim - EL OUAZYZY Assiya - FALGUIERAS Keyden, Alex, Jean - GAMBAROTTO VIGNE Alexis, Suzanne - GASPAROUX Lyanna, Carmen, Dorine - GAUCLIN Valentin, Armand, Alex - GONFOND lina, Fanny, Rose - HATUN Romy, Enisé, Anne - HERMET Marin, Dominique, Patrick - ISNARD Victor - KRIPPELER Maximilien, Yves, Catherine - LOPEZ Laureline, Bienvenue - MARTINEZ AIELLO Jules, Patrick, Sébastien - MAUREL Romy, Sandrine, Marielle - MAURIN Louis, Jérôme, Jean-Pierre - MERTAZA Axel, Pierre, Julien, Louis, Jean-Claude - MICHEL Nolhan, Julien, Robert, Alain - MOUCADEAU Gabin, Jean, Lucien - OUDIN Myliano, Claude, Alain - PACCHIANA Léo-Paul, André-François, Michel - PATRAS Ethan, Louis, André, Noël - PERRIER Louise, Béatrice, Gisèle, Brigitte - PEYRE Enzo, René, Raymond - POICHY Melodie - ROUSSEL Yann - ROUX Valentina, Rose - SALAS Gabriel, Alexandre, Mickaël - SECHI Léo, David, Enzo - SOISSON Camille, Sylvie, Jasmine - TATILON Léa, Maëlle - TRUONG Edouard - UTRI Alba, Daniela - VIGNERON MICHEL Apolline, Françoise, Catherine



Ils sont nés en 2021

APPLANAT Djulia, Héléna, Anastasia - BAN Ayden, Laurent, Damien - BARBARA DE LABELOTTERIE DE BOISSESON Louise, Mary-Pierre, Françoise - BARRAL Giulia, Emma, Chloé - BEDOS Louise - BERKANE Diana, Christelle, Sabine - BERTEMES Jehanne Ayla Antoinette - BRUN BOTTERO Augustine, Corinne, Monique, Marie - EL AISSAOUI Nour - FORGERON Adrien, Thierry, Patrick - FOSCO PIERI Alba, Maryse, Annie - HOSTALERY Atheslan - ISSAAD Myriam, Rahima - JOURDAN Maëlle, Cathy, Ghislaine - LE FUR Léony, Emmanuel, Jean - LEGRAND Victoire - LEMUET Noah, Sylvain - MALOSSE Marius, Jean - MONTEIRO Élise, Alicia - PAPOT-LIBÉRAL Louise, Danielle, Lucie - PEJOUT Mathys, Théo - PONGY Timéo, Paul, René - POULALION GUILLET Fabio - REDON Mathys, Christian, Georges - ROBERT Mathéo, Fabien, Manuel - TAR Léonys, Vittorio - VINAJA Maël



Ils se sont mariés en 2020

AKALAÏ Zakaria et AMARA Naïma - AMALLAH Kevin, Ahmidou, Ahmed, Henri-Jean et AVERY Jaleigh, Grace - BERTEMES Vincent et GEVAUX Virginie - BONAVITA Rémy, François, Justinien et COL Emmanuelle - BOUSCARLE Florian, Noël, Jean et BOLMONT Jean-Philippe, Paul - ERMENEG Paul, Pascal, Francis et VEVE Cécile - GODEY Jean-Paul, Benjamin, Jonathan, Denis et SY Maeva, Meï, Hong, Marilyn - KIEFFER Christophe, Edouard, Etienne et VAULÉGEARD Christine, Agnès, Lydie - KÜMPFEL Aaron, Marcel et CHAUVET Juliette, Jeanne, Thérèse - LOUIS Pierre, Joseph, André, Edme et LIGOUZAT Béatrice, Marie-Louise, Josette - REDON Gilles, André, Georges, René et USCLAT Anaïs, Renée, Constance



Ils se sont mariés en 2021

ANASATASE Rémi et ROCHE Méline, Estelle, Sophie - BALDI Cédric, Frédéric, Daniel et NADAL Saskia, Gladys - BEAU Vincent, Frédéric, Philippe et VAN OOST Marion, Audrey, Natacha - BEAUVAIS Mattéo et VEUILLET Jennyfer, Héléne, Géraldine - BOQUILLON Christophe, René et DELAHAYE Maud, Alexandra, Geneviève - BOSQUET Frédéric, Manuel, André et ROUX Lucie, Nathalie - BOUCHER Eric, Raymond, André et LETERTRE Véronique, Antoinette, Guilène - CAYRE Nicolas, Alain, Joseph et JOURDAN Jessica, Jennifer, Vanessa, Elisabeth - CHEVASSON Adelin, Philippe, Emilien et MALOSSE Karine, Pauline, Geneviève - CORNETY Gérard, Robert, Daniel et BARNIER Françoise, Ginette - DAMAN Tiecoura Issiaka et CONSTANT Marie, Claire - DREZ Sébastien, Isbert, André et DUCHAMP Tiphaine, Marie, Marthe - DUNAN Julien, René, Patrice et GONTIER Benjamin, Joël, Patrick - DUPONT Clément, Jean, Ghislain et CHALVIDAL Manon, Marie - EL MAAZOUZI Achraf et GAAMOUCHE Hanae - GAILLET Pierre et DOHIN Laurence, Nathalie, Anne - GOUGET Gaëtan, Jean-François, Frédéric et LAMBERT Laurie, Amandine, Sandrine - JORDE Alexandre, Emile, Lucien et GRANGER Emilie, Luce, Rose - LINDEN Vincent, Jean-Claude et MONNIER Laura, Marie, Sara - MALICET Brendon, Gérard, Eugène et GAVAIROAN Anaïs, Alice, Chrystel - MARTIN Brice, Bertrand, Gautier et BOUCHARREL Laurine, Camille, Olivia - MASUY Pierrick, Jean, Charles et CREMER Marion, Eliette - PATRAC Jimmy, Emanuel, Maurice et UHLMANN Emilia, Joséphine - PELET Florent, Hervé et de MARTRIN Marie, Laurence - RÉGNIER Thomas, Jean-Marie et CHEOUR Sara - SELLAM Lionel, Elie, Sauveur et BEAUTHEAC Stéphanie - SERGEEFF Michel, Hugues, Noël et HABRAM Simone, Marie, Blanche - TAULEIGNE Michel et CHAMINAS Laurence, Martine, Ginette - VITAL DURAND Grégoire, Mayeul, Victor et BERNARD Megane, Chantal, Nathalie



La dernière parution Du haut de la Tour, remontant au début de 2021, nous vous rendons compte de notre participation aux travaux du Conseil. Nous ne pouvons évoquer que 2 séances sur les 6 de 2021, l'expression dans cette tribune étant limitée à environ 1.900 caractères, soit 350 mots...

Conseil Exceptionnel du 22/02/21 consacré aux échanges et réflexions sur l'arrêté de carence du préfet des Bouches du Rhône.

Nous avons remis un document détaillé sur le sujet et avons fait part de nos positions sur :

- La plaine agricole que nous devons protéger contre toute « bétonisation » au regard du risque inondation,
- La Montagnette pour laquelle nous avons rappelé, notre ferme volonté de sanctuariser l'espace naturel, et notre opposition au développement de toute construction nouvelle,
- Le caractère exceptionnel du patrimoine historique de notre village.

Nous avons souhaité partager sur :

- L'aménagement des bâtiments descente pont de Guyot, où était annoncée une livraison possible 11/2021...
- Le projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation de l'îlot Carrière,
- Le projet sur les terrains au Nord de Saint Joseph, où le droit de préemption a été délégué à l'EPF,
- Le projet d'acquisition de l'Hôtel Dieu, où des subventions ont été demandées fin 2020,
- L'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers,
- Les aides en faveur de la réhabilitation des logements anciens.

En retour il nous a été demandé d'apporter des réponses pour financer la pénalité SRU.

Conseil du 14/04/21, consacré aux finances.

Si notre Groupe a approuvé les comptes de 2020, nous nous sommes opposés à l'augmentation du taux de la taxe foncière bâtie de 1,23 point soit + 7,46% et avons voté contre l'approbation du budget 2021, l'équilibre de celui-ci étant conditionné à l'augmentation de la fiscalité. Nous ne nous sommes pas opposés à l'approbation des crédits en faveur du personnel ou des subventions aux associations, mais à l'équilibre budgétaire fondé sur la hausse de la fiscalité.

Nous restons à votre écoute,

et vous souhaitons de très belles fêtes de Noël et de fin d'année, à partager avec vos familles et amis.

Michel, Hélène, Ghislain, Martine, Laurent
agirtousensemblebarbentane@gmail.com



Cher(e)s amies et amis,

Il y a bientôt deux ans, vous nous avez fait majoritairement confiance pour administrer les destinées de la ville pour six années supplémentaires.

Malgré la crise sanitaire soudaine qui nous a obligés à mobiliser une bonne partie de notre énergie, notre implication et notre motivation sont restées intactes pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élu(e)s.

D'ores et déjà, des résultats tangibles ont été obtenus et parmi eux, la municipalisation de la crèche qui a permis sa survie et l'amélioration de la qualité des repas des enfants du groupe scolaire les moulins désormais mutualisés.

Toujours dans le domaine de l'alimentation, la création du marché des producteurs qui nous offre la possibilité supplémentaire d'acheter directement à nos agriculteurs locaux le contenu de leur production en complément des circuits commerciaux plus classiques, davantage basés sur la revente.

Par ailleurs, la protection et la valorisation de notre si beau patrimoine ont été améliorées par de significatives avancées dans notre dossier de classement en Site Patrimonial Remarquable et la création d'une aide municipale pour la réfection des façades pour les bâtiments.

Enfin et pas seulement, notre engagement indépendant contre notre absorption par la métropole Aix-Marseille-Provence s'est poursuivi par la candidature de Laurie Pons aux dernières élections départementales au côté de Jean-Christophe Daudet.

Les candidats tiennent à remercier les électeurs qui leur ont accordé leur confiance à plus de 21% sur l'ensemble du canton et plus de 53% sur la ville de Barbentane ce qui constitue un excellent résultat.

Nul doute qu'il a été analysé en haut lieu et qu'il nous préserve pour l'instant de cette menace.

Néanmoins, la vigilance s'impose et nous continuerons à militer pour la préservation de notre si beau Pays d'Arles, n'ayant très peu en commun avec Marseille et son bassin de vie.

À ce titre, les prises de position sur ce sujet des différents candidats à la Présidence de la République à venir seront à surveiller avec intérêt. Mais d'ici là, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

L'ensemble des 27 colistier(e)s de l'équipe « Mon parti, c'est Barbentane ».

PSYCHODRAME EN SOUS-SOL

COMEDIE EN HUIS-CLOS

TEXTE
DOMINIQUE
ROFFET
MISE EN SCENE
JORDANE
RABIN KRIPPELER
MUSIQUE ORIGINALE
TONY FRANCK'S



AVEC
ESTELLE SARDOU GARNIER
CLAUDINE DANNE
CHRISTELLE DA FONSECA
NICOLAS REMY
FLORENT ACHETTE
DOMINIQUE BIZARD

Mise en page D. BIZARD Sources Pixabay

8 JANVIER 2022 - 20h30
SALLE DES FETES
BARBENTANE



L'AGENDA DES ANIMATIONS

Sous réserves de modifications liées à la crise sanitaire. Événements officiellement confirmés au moment de la mise sous presse. Sous réserve de modifications liées à la crise sanitaire.

DÉCEMBRE

Mardi 21 à 14h30
Médiathèque
Atelier Découverte instruments
moyen-âge avec Nathalie Waller
à partir de 5 ans

Dimanche 26 et lundi 27 à 14h30
Salle des Fêtes
La pastorale "La Neissenco dóu
Crist" de J.F Audibert par le
Groupe Artistique de Barbentane

Mardi 18 à 19h
En mairie : Atelier La Fresque
Climatique

Samedi 22 à 10h
Médiathèque
Café littéraire Venez partager vos
coups de cœur autour d'un café.

Vendredi 28 à 18h30
Salle des Fêtes
Vœux du Maire

JANVIER

Samedi 8 à 20h30
Salle des Fêtes
Psychodrame en sous-sol
de Dominique Roffet par la
compagnie Les Imposteurs
Réservations sur le site de la
compagnie. Tarifs : de 8 à 5 euros -
gratuit pour les moins de 10 ans

Dimanche 16
Golf de Barbentane : Compétition
de golf organisée par l'Association
Sportive

Dimanche 16 à 17h30
Salle des Fêtes
Loto de la Confrérie des AMis de
Saint Jean

FÉVRIER

Samedi 5 à 14h30
Médiathèque
Atelier Programmation proposée
par la BDP : #JE VOUS ECRIS
DU FUTUR Atelier/performance
« Dystothèque » avec Nassim-
DJ Atelier d'initiation aux outils
de création des musiques
électroniques durée 3h
Jauge : 8 part. ados-jeunes adultes
14h30-17h30 :
Atelier suivi de 30min de pause
18h-19h : restitution/performance
Tout public jauge maxi 50
personnes

Dimanche 12
Salle des Fêtes
Loto du Club Taurin

Samedi 26 à 20h
Salle des Fêtes
Balèti organisé par Le Moulin de
Bretole



MARS

Dimanche 6
Course La Montagnette organisée
par le Footing Club Barbentane

Dimanche 28
Golf de Barbentane : Compétition
de golf organisée par l'Association
Sportive



LA VILLE DE BARBENTANE VOUS
SOUHAITE DE BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE



Ville de 
Barbentane

www.barbentane.fr